

# AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES



# AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES

LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020 / RE2020

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la RE2020 remplace la RT2012 (réglementation thermique). La réglementation précédente ne prenait en compte que les consommations d'énergies du bâtiment. La RE2020, quand à elle, prend en compte en plus les émissions de gaz à effet de serre du bâtiment et ses consommations d'énergie tout au long de son cycle de vie. Elle met l'accent également sur le confort d'été qui devient une nécessité à intégrer aux bâtiments pour les adapter aux problématiques liées au réchauffement climatique. C'est concevoir des constructions en accord avec les enjeux actuels relatifs au climat, aux ressources, et à la qualité de vie.



POUR QUI ?

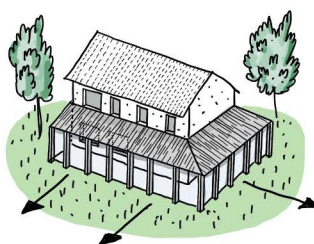
NEUF INDIVIDUEL



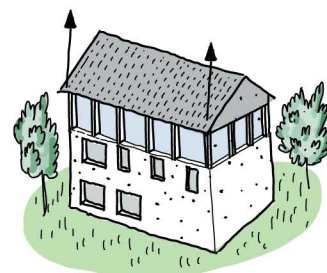
COLLECTIF



EXTENSIONS



SURÉLÉVATIONS



QUAND ?



POUR TOUTES LES  
DEMANDES DE  
PERMIS DE  
CONSTRUIRE



SI J'AI RECOURS À UN ARCHITECTE, IL POURRA M'INFORMER ET M'ACCOMPAGNER DANS MES DÉMARCHES. SINON, JE PEUX PRENDRE CONSEIL AUPRÈS DE MON CAUE OU DE LA MAIRIE DE MA COMMUNE.



## LA REZ20 S'APPUIE SUR 6 CRITÈRES :

- ① UNE BONNE CONCEPTION BIOCLIMATIQUE Bbio : IL S'EXPRIME EN NOMBRE DE POINTS ET DOIT ÊTRE LE PLUS PETIT POSSIBLE
- ② UNE FAIBLE CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE Cep
- ③ UNE FAIBLE CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE NON-RENOUVELABLE Cep, nr
- ④ UNE FAIBLE ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE DU BÂTIMENT ET SA CONSTRUCTION SUR UNE DURÉE DE VIE DE 50 ANS

... ON PARLE D'IMPACT CARBONE CONSTRUCTION



- ⑤ UNE FAIBLE ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE LIÉE AUX CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DU BÂTIMENT SUR UNE DURÉE DE VIE DE 50 ANS

... ON PARLE D'IMPACT CARBONE ÉNERGIE



- ⑥ UN BON CONFORT D'ÉTÉ (CALCULÉ AVEC LE DEGRÉ-HEURE DH.)

ON ESTIME QU'UN BÂTIMENT EST INCONFORTABLE SI IL DÉPASSE 28°C LE JOUR ET 26°C LA NUIT



## QUEL IMPACT SUR MON PERMIS DE CONSTRUIRE ?

### QUEL IMPACT SUR MON PERMIS DE CONSTRUIRE ?

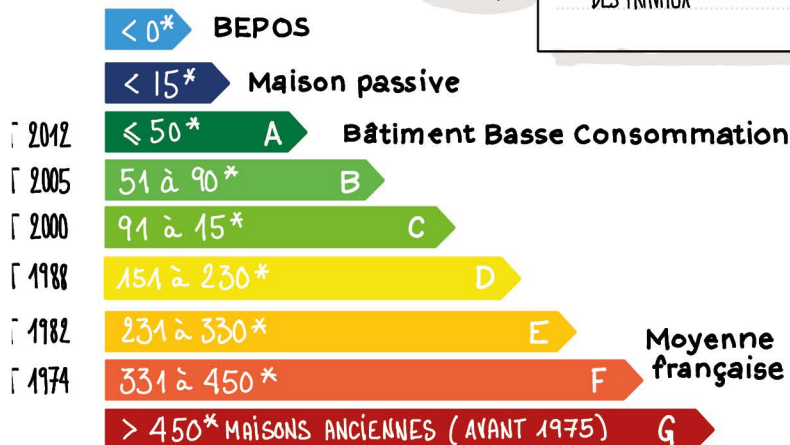


LE RECOURS À UN BUREAU D'ÉTUDE (BE) SPÉCIALISÉ EST **OBLIGATOIRE** POUR OBTENIR L'ATTESTATION À JOINDRE À LA DEMANDE DE PERMIS

#### - MÉMO - POUR DÉPOSER MON PERMIS

- UNE ÉTUDE ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENTALE FAITE PAR UN BUREAU D'ÉTUDE SPÉCIALISÉ  
⇒ PREMIÈRE ATTESTATION RE 2020
- L'ATTESTATION RE 2020 COMPLÉTÉE À L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

UNE ATTESTATION MISE À JOUR ET COMPLÈTE DEVRA ÊTRE FOURNIE À L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX



\* Consommation énergétique en kWh/m²/an



# AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES

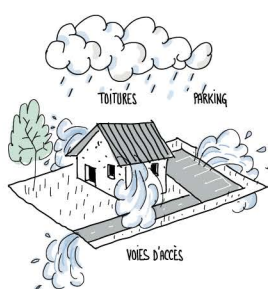
## COMMENT GÉRER LES EAUX DE PLUIE SUR MA PARCELLE ?

L'eau de pluie est une ressource. Il faut distinguer deux approches qui se complètent. Tout d'abord l'eau qui tombe sur la parcelle ruisselle sur le sol perméable (celui goudronné par exemple) et les toitures. Cette eau doit être rejetée ensuite dans le réseau de récupération public. Le règlement impose que le débit de rejet de chaque parcelle doit-être de 3 litres maximum par seconde et par hectare. Cela veut dire que, même en cas d'orage, l'ensemble de l'eau qui s'écoule doit sortir dans un tuyau équivalent à 16 cm de diamètre seulement pour ne pas saturer le réseau public collectif ou entraîner des inondations. Ensuite il est conseillé de mettre en place des dispositifs de récupération et de stockage des eaux pluviales en vue d'une réutilisation pour des usages non domestiques (pour l'eau des wc, pour l'arrosage des jardins ou encore pour laver son vélo...).

CE QUE DIT LE RÈGLEMENT :

– LE VOLUME DE STOCKAGE À ENVISAGER AU NIVEAU DE CHAQUE PROJET RELÈVERA D'UNE ÉTUDE AU CAS PAR CAS. À DÉFAUT D'ÉTUDE SPÉCIFIQUE, LA CAPACITÉ DE RÉTENTION SERA DE 1 M<sup>3</sup> D'EAU POUR 40 M<sup>2</sup> DE SURFACE IMPERMÉABILISÉE (TOITURES, TERRASSES, ALLÉES, PISCINES...).

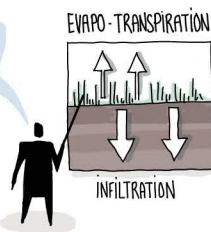
– UN DÉBIT DE REJET LIMITÉ À 3 LITRES MAXIMUM /SECONDE PAR HECTARE (PRISE EN COMPTE DE LA TOTALITÉ DE LA SURFACE DE LA PARCELLE) CONFORMÉMENT AUX PRESCRIPTIONS DU SDAGE\*.



LORSQU'IL PLEUT, L'EAU RUISSELLE SUR LES SURFACES PERMÉABLES. DANS SA PARCELLE IL FAUT CONTRÔLER L'ÉCOULEMENT DE CES EAUX.



IL FAUT PROFITER DES CAPACITÉS DU SOL À ABSORBER UNE PARTIE DES EAUX DE PLUIE.



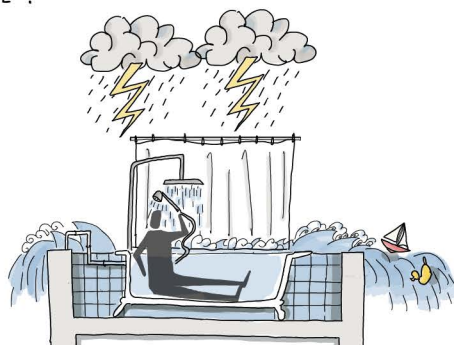
JE VÉRIFIE ÉGALEMENT LES RÈGLES LIÉES AUX RISQUES D'INONDATIONS



POURQUOI UN DÉBIT DE REJET RÉGLEMENTAIRE ?



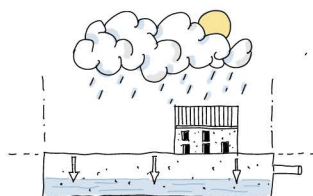
La parcelle a une certaine capacité de stockage.



En cas de fortes pluies il faut contrôler le surplus d'eau pour ne pas saturer le réseau ou provoquer d'inondations.

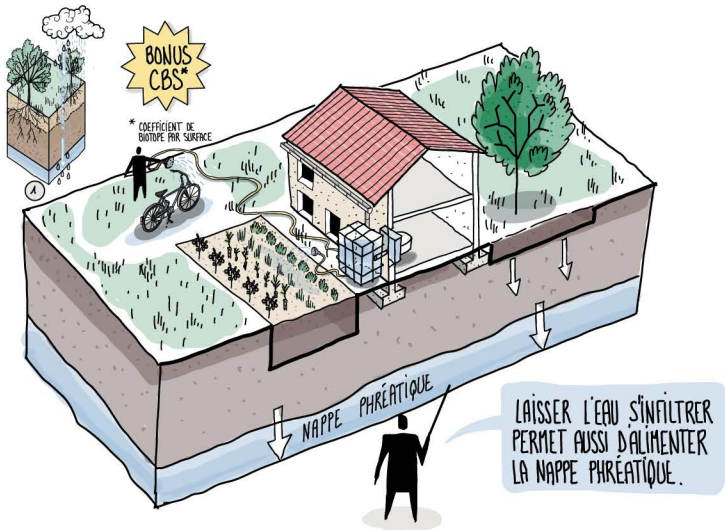


C'est pourquoi il existe un débit de rejet réglementaire.

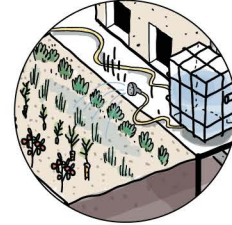




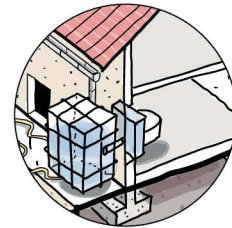
JE PEUX RÉCUPÉRER LES EAUX DE PLUIE POUR LES RÉUTILISER :



JE LAVE MON VÉLO

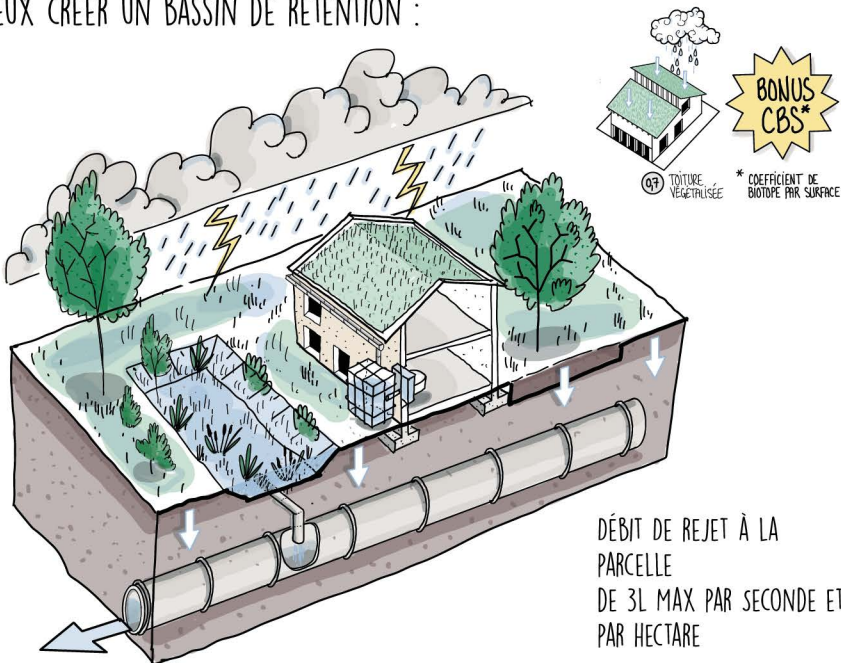


J'ARROSE MON JARDIN



JE RÉUTILISE L'EAU POUR MES TOILETTES

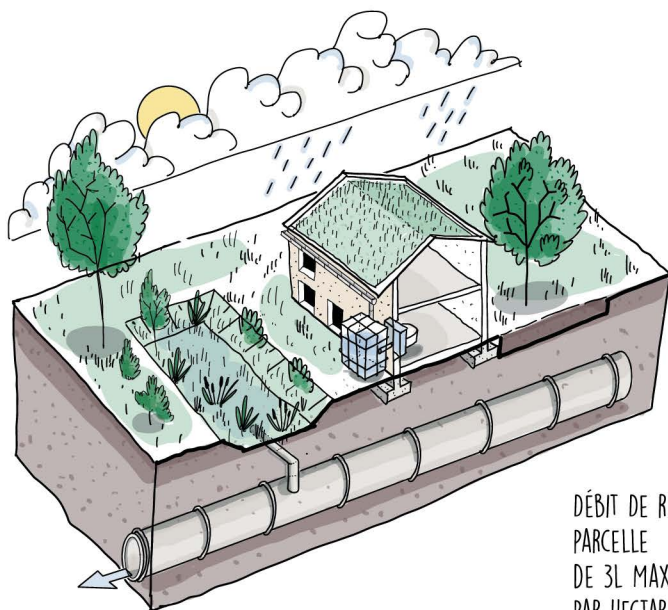
JE PEUX CRÉER UN BASSIN DE RÉTENTION :



Pour gérer les surplus importants d'eau qui s'accumulent très vite lors de gros orages et de fortes pluies, une surface de rétention est nécessaire. Elle permet de stocker une importante quantité d'eau rapidement pour ensuite la laisser s'écouler lentement.

On appelle cela «tamponner les eaux de pluies».

L'eau sera donc ensuite rejetée dans le réseau public sans le saturer. Dans des régions où il y a de fortes pentes cela permet également de limiter les risques d'inondations en aval.



Une toiture végétalisée permet également de tamponner les eaux de pluies : la toiture stocke les eaux de pluie pendant un orage et réduit la vitesse d'écoulement de l'eau. Elle agit comme un filtre.

Il faut tirer parti du bassin de rétention pour en faire un espace de qualité.

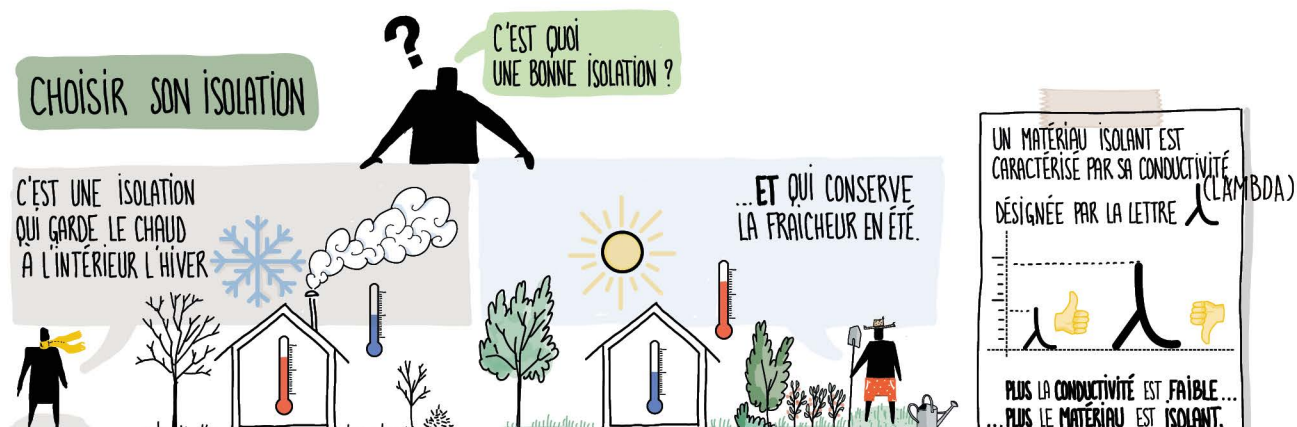
Si l'on prend soin d'aménager correctement le bassin de rétention, en le plantant et en travaillant sa forme, il participe à la qualité paysagère du jardin.



# AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES

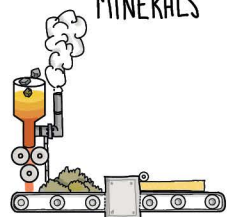
## QUELLE ISOLATION CHOISIR ?

En construction neuve comme en rénovation, il est primordial de réfléchir à la manière d'isoler le bâtiment. Isoler ce n'est pas seulement se protéger du froid, c'est aussi se protéger du chaud. On parle aujourd'hui de «confort d'été». C'est pourquoi il est très important de prendre le temps de choisir quel type d'isolation je souhaite et avec quel isolant. Chaque technique et matériaux présentent des avantages et inconvénients, l'important est de choisir le système qui correspond au mieux au bâti concerné et aux résultats que je souhaite obtenir.



## LES PRINCIPAUX ISOLANTS

### MINÉRAUX



(ISSUS DE SABLES, ROCHE VOLCANIQUES, VERRE, ...)



LAINE DE VERRE, LAINE DE ROCHE



- PEU CHERS
- INCOMBUSTIBLES



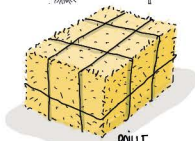
- IMPACT CARBONE ÉLEVÉ
- DÉPHASAGE FAIBLE 3h LAINE DE VERRE, 5,5h LAINE DE ROCHE
- SENSIBLES À L'EAU
- SE TASSENT AVEC LE TEMPS

### BIOSOURCÉS

VÉGÉTAL OU ANIMAL  
(DOIVENT ÊTRE TRAITÉS CONTRE LES INSECTES)



LAINE OU FIBRE DE BOIS



PAILLE



LAINE DE MOUTON



LAINE DE CHANVRE



OUATE DE CELLULOSE



LIÈGE



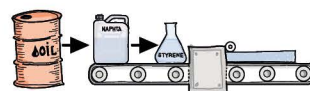
- FAIBLE IMPACT CARBONE
- TRÈS BON RÉGULATEUR D'HUMIDITÉ
- TRÈS BON DÉPHASAGE (10h LAINE DE BOIS 9h CHANVRE)
- IDÉAL POUR LES BÂTIS ANCIENS ET LES PAROIS PERSPIRANTES



- SOUVENT PLUS CHERS
- SE TASSENT AVEC LE TEMPS

### SYNTHÉTIQUES

(ISSUS DE L'INDUSTRIE DU PÉTROLE)



POLYSTYRÈNE, POLYURÉTHANE...



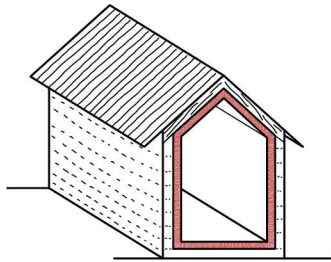
- TRÈS BONNE PERFORMANCE THERMIQUE
- LONGUE DURÉE DE VIE, NE SE TASSENT PAS



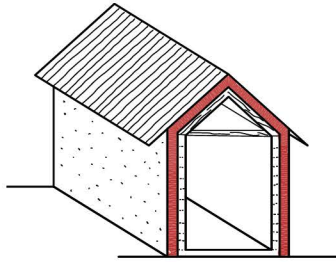
- TRÈS FORT IMPACT CARBONE
- INFLAMMABLE ET SUBSTANCES NOCIVES EN CAS D'INCENDIE
- DÉPHASAGE FAIBLE
- PARFOIS PLUS CHERS



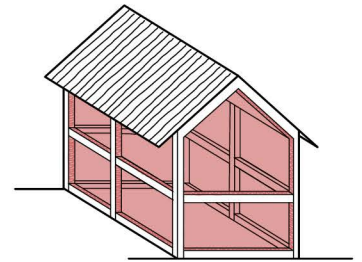
## LES «GRANDES FAMILLES» DE L'ISOLATION



ISOLATION THERMIQUE PAR L'INTERIEUR (ITI)



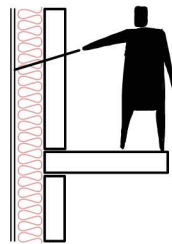
ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR (ITE)



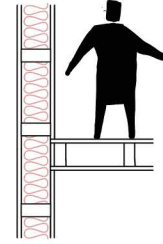
SYSTEME OSSATURE BOIS OU METAL



L'ISOLATION PAR L'INTERIEUR PERMET DE GARDER LA FINITION EXTERIEURE : C'EST PARTICULIEREMENT ADAPTE AUX MURS EN PIERRE EXISTANTS



L'ISOLATION PAR L'EXTERIEUR DOIT ETRE PROTEGEE PAR UN ENDUIT OU UN BARDAGE. ON DOIT PRIVILEGIER DES MATERIAUX NATURELS DE QUALITE.



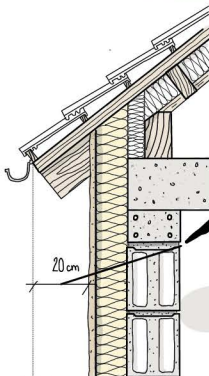
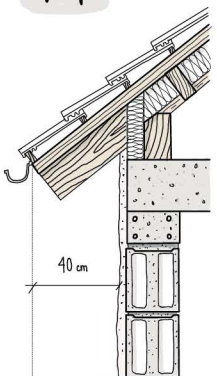
DANS UN SYSTEME A OSSATURE L'ISOLANT EST PRIS EN SANDWICH. LES MATERIAUX QUI LE CONTIENNENT DOIVENT ETRE DE QUALITE (ENDUITS A LA CHAUX, BARDAGE BOIS...) EN EVITANT LES MATERIAUX ARTIFICIELS

## POINT DE VIGILANCE POUR L'ISOLATION PAR L'EXTERIEUR



ISOLER SA MAISON PEUT PARAITRE SIMPLE...

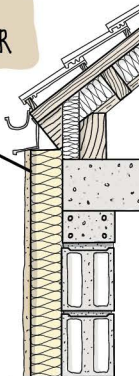
...MAIS INSTALLER UNE ISOLATION PAR L'EXTERIEUR PEUT FORTEMENT MODIFIER L'ASPECT DE LA FAÇADE.



CELA, PEUT CONDUIRE A REDUIRE BEAUCOUP LE DEBORD DE TOITURE

LA FAÇADE EST ALORS MOINS PROTEGEE DE LA PLUIE

... ET MEME A LE SUPPRIMER



... PARFOIS CELA OBLIGE A FAIRE UN BRICOLAGE PEU ESTHETIQUE ON APPELE CELA UN CHAMEAU

